



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS DE CONVOCATION

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, AVIS SPÉCIAL est donné par la soussignée, Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Françoise, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour être tenue le **mardi 21 juin 2022 à 20h30** à la Salle municipale située au 563, rang 10 et 11 Est et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Dépenses à approuver
  - 5.1 Octroi d'un contrat de gré à gré – Services professionnels en ingénierie pour la réalisation des documents d'ingénierie pour du pavage correctionnel et de la surveillance de chantier
6. Affaires courantes
  - 6.1 Dépôt de projet au programme PRIMA
  - 6.2 Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité (FRR) 2020-2024 volet 2 – Aménagement d'un parc avec parcours santé
7. Période de question
8. Levée de l'assemblée

Donné à Sainte-Françoise, ce 15 juin 2022.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication  
(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 15 juin 2022.

  
Carine Neault, greffière-trésorière